

A
Mr le Président de la Fédération
Départementale des Associations
Agréées de Pêche et de Protection des
Milieux Aquatiques

Carcassonne le 14/12//06

Objet : résultat de pêche électrique
CI : 0.21.03.20

Monsieur le Président,

Suite à la demande émanant de M. le Président de la société de pêche de Campagne sur Aude, nous avons effectué un sondage piscicole sur les mêmes stations qu'en 2004.

J'avais mobilisé du personnel en nombre nous permettant cette année de pêcher à 4 électrodes et 8 épuisettes.

J'en profite pour remercier : la délégation régionale de Montpellier et la brigade de l'Ariège du CSP, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la Fédération Aude Claire ainsi que les techniciens rivières du SMMAR. Bien évidemment cette pêche n'aurait pu être imaginée dans de telles conditions sans l'appui les nombreux bénévoles présents toute la journée de l'AAPPMA de Quillan.

Compte tenu de la charge de travail de la journée (3 pêches), j'ai jugé impossible de réaliser un deuxième passage sur chaque station.

Les résultats présentés ci dessous sont donc en dessous de la réalité piscicole de ce secteur d'Aude.

Je me permets donc de vous adresser les résultats de ces pêches en comparant avec l'année 2004. Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le chef de brigade

Laurent Ratineau

Copie à : M. le Président de l'AAPPMA de Quillan
M. le Président de la société de pêche de Campagne sur Aude
M. le Directeur, Fédération Aude Claire

Inventaires piscicoles suite à la mise en place du parcours « No – Kill » de Campagne sur Aude

Partie amont, anciennement réserve de Campagne sur Aude

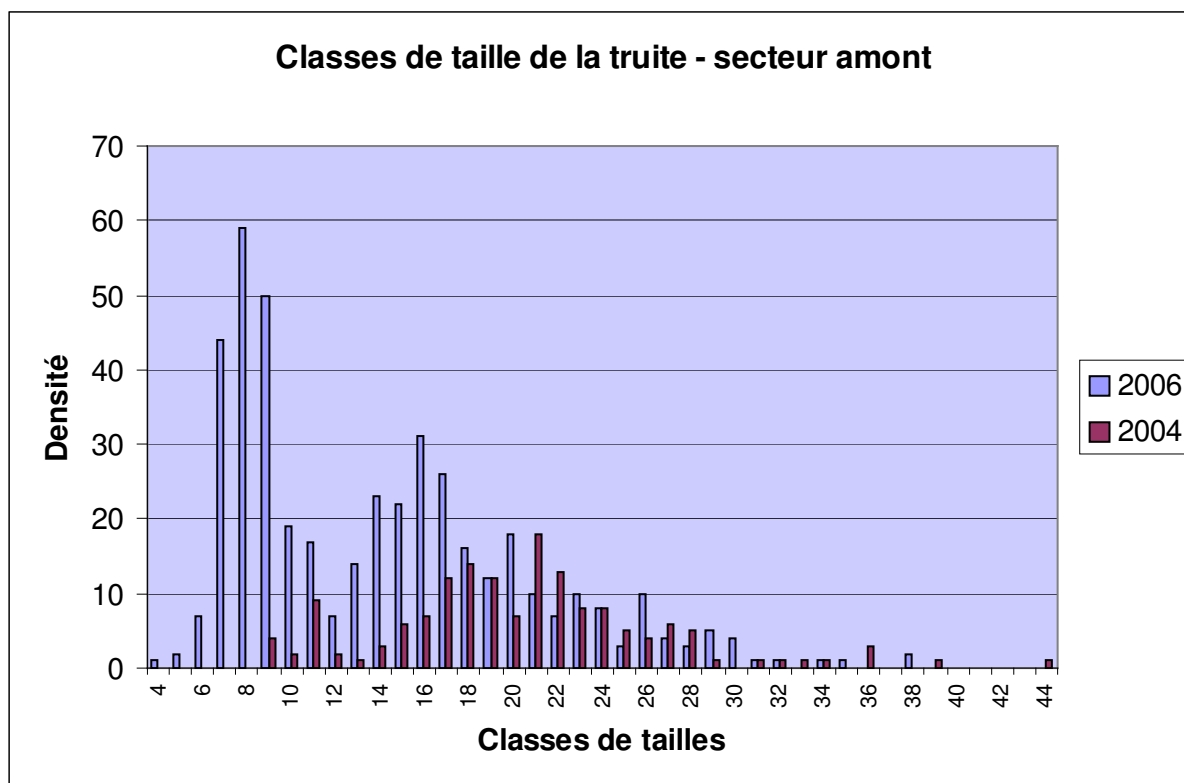
	2004	2006
Longueur pêchée	112	125
Largeur pêchée	27	25
Nombre de poissons capturés rapportés à 100 m de berge (et poids en gramme)		
Barbeau fluviatile		1 (368)
Barbeau méridional		2 (52)
Goujon	5 (220)	6 (103)
Loche franche		1 (5)
Ombre commun		8 (493)
Truite	154 (20310)	438 (28815)
Vairon		23 (70)

Peuplement piscicole en 2006 :

La richesse spécifique est passée de 2 espèces en 2004 à 7 espèces en 2006, dont 2 issues d'introduction (l'ombre commun et le vairon). Ce peuplement est conforme aux caractéristiques physiques du secteur.

La population de truite a triplé alors que sa biomasse a progressé de moins de 50%. Nous avons là certainement l'effet réserve qui disparaît (dans les réserve de pêche, les poissons sont plus gros en taille mais la biomasse totale est proche de la biomasse d'un secteur pêché à 25 % maximum près).

Classes de taille de la truite fario



On observe plusieurs évolutions :

Les classes de tailles correspondant aux petits sujets ont nettement progressé (4 à 12 cm = poissons de l'année et 12 à 19cm = poissons de 1 an+). A cela plusieurs causes :

- Meilleure efficacité lors de la pêche électrique (4 électrodes en 2006 contre 2 en 2004).
- « L'effet réserve » a disparu. CaD que les gros individus ne sont plus concentrés dans la réserve mais on bougé, laissant place à des juvéniles.

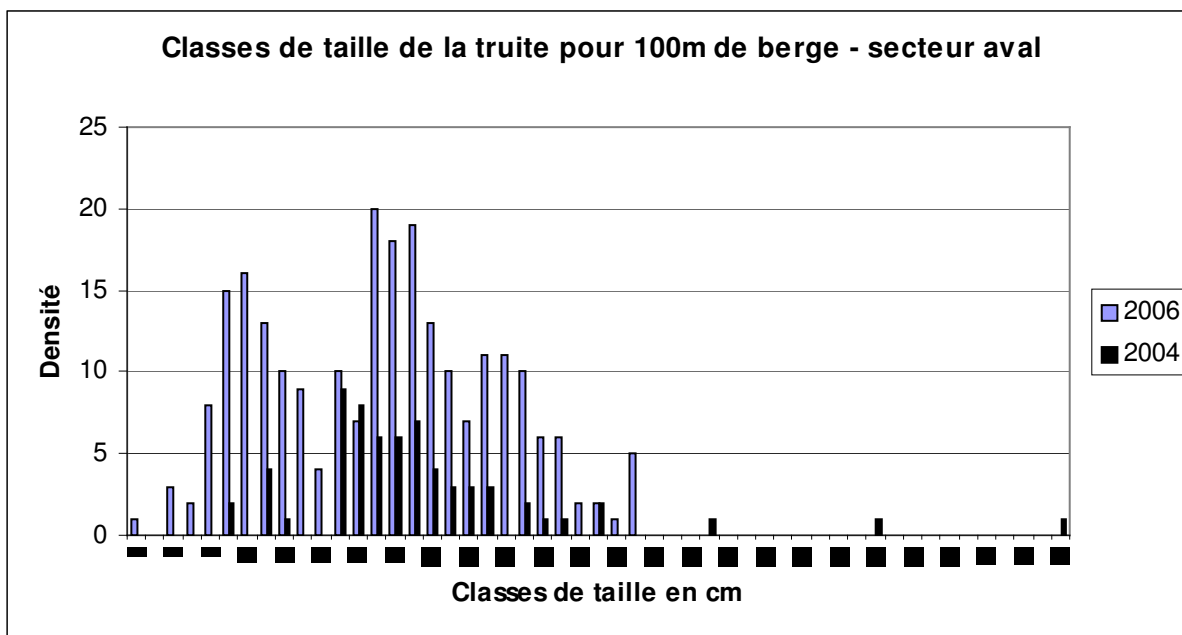
Partie aval, anciennement aval de la réserve de Campagne sur Aude (l'aval de la station se situe à environ 400 m à l'aval du pont de Campagne sur Aude)

	2004	2006
Longueur pêchée	104	112
Largeur pêchée	25	27
Nombre de poissons capturés rapportés à 100 m de berge (et poids en gramme)		
Anguille	1 (715)	1 (482)
Barbeau fluviatile		1 (302)
Barbeau méridional		29 (236)
Chevesne		1 (1)
Goujon	3 (112)	17 (149)
Loche franche	1 (4)	
Ombre commun		8 (818)
Truite	63 (8206)	238 (20466)
Vairon		23 (51)

Peuplement piscicole en 2006 :

La richesse spécifique est passée de 4 espèces à 8 avec la disparition de la loche franche et l'arrivée de 2 espèces introduites, l'ombre et le vairon. A noter la présence de barbeau méridional (espèce citée dans les annexes de la directive européenne NATURA 2000 et sa présence justifie des mesures particulières de gestion).

Classes de taille de la truite fario



D'une manière identique au secteur amont, nous avons un bien meilleur recrutement. La densité des 4 – 14 cm est nettement supérieure à 2004, de même pour les poissons autour de la taille légale de capture. Plusieurs raisons à cela :

- Meilleure efficacité lors de la pêche électrique.
- « L'effet réserve » apparaît ici protège les poissons qui sont au dessus de la taille légale de capture.

La biomasse a également progressée et ce pour au moins 2 raisons :

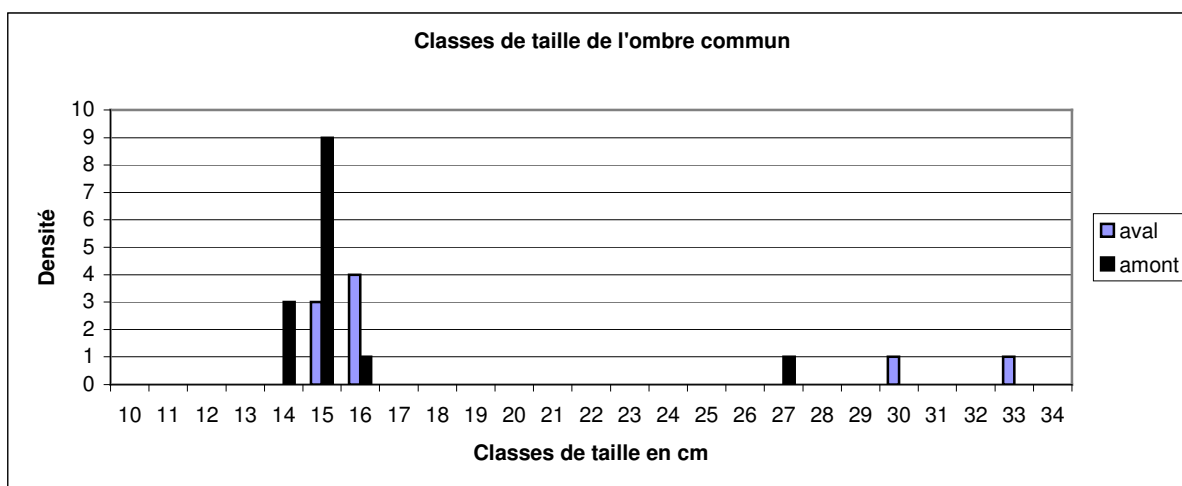
1° Une meilleure efficacité de pêche qui donne une image plus proche de la réalité (la pêche électrique de 2004 avait été réalisée à l'aide de 2 électrodes et 4 épuisettes pour 4 électrodes et 7 épuisettes en 2006)

2° L'attrait de l'ancienne réserve de pêche qui devait pousser les pêcheurs à s'approcher de celle-ci et donc exercer un effort de pêche important sur la partie immédiatement à l'aval (la station d'étude).

Comme à l'amont, les gros sujets ont disparu.

Cette deuxième station est moins accueillante pour les juvéniles (déficit en gravier et cailloux) mais également peu accueillante pour les sujets adultes (la présence de grande dalle rocheuses est peu propice aux caches).

Classes de tailles des ombres communs



Sur les deux secteurs prospectés, nous avons capturé des ombres communs, à la fois des juvéniles (autour de 15cm) mais aussi des adultes. Cette espèce semble s'acclimater dans le fleuve Aude, elle arrive à grossir et à se reproduire en compagnie des espèces déjà en place.

Conclusions

- Le parcours mis en place par l'AAPPMA de Quillan et la société de pêche de Campagne sur Aude ne semble pas poser de problème quant à la survie des espèces visées par les pêcheurs et semble même plutôt dynamiser la population de truite en la rajeunissant
- L'introduction d'ombre commun est pour l'instant une réussite avec une reproduction naturelle certaine. Toutefois, vu le peu d'individu capturé, il serait prématuré d'autoriser la capture des ombres communs.
- L'obtention de données piscicoles sur de grand milieux (25m de large) comme le fleuve Aude, nécessite une organisation complexe tant en matériel qu'en personnel, organisation lourde à initier. Le matériel de pêche électrique de la fédération de pêche de l'Aude est d'ailleurs tombé en panne ce jour là, et heureusement la Délégation Régionale de Montpellier était venue avec 2 groupes complets, nous permettant ainsi de finir ce qui était prévu.

Le chef de brigade

Laurent Ratineau